



Projet cofinancé par l'UE – Programme Interreg IIIB, Espace Alpin



Le premier rapport sur l'état des Alpes, qui vient d'être préparé par un collège d'experts, va être soumis en Novembre prochain à la Conférence des Parties Contractantes de la Convention Alpine. Il soulève le problème important de la disponibilité de données comparables sur l'ensemble des Alpes. Enrico Borghi, le président de l'UNCCEM italienne, déplore le fait que certains pays n'aient pas encore ratifié tous les protocoles de la Convention, tandis que Silvia Reppe, qui assure les liaisons, en Allemagne, avec la Convention, estime que DIAMONT peut aider à développer des méthodes pour surmonter ce problème. Il pourrait s'agir de revoir le système actuel d'indicateurs (WP7) ou d'établir des typologies de régions ayant les mêmes perspectives de développement, ou d'étudier les différences de perception de la durabilité au sein des Alpes (WP8). Par ailleurs, Silvia Reppe, interviewée par Stefan Marzelli, fait part dans ce numéro de ses idées sur le développement d'autres régions de montagne, en estimant que les facteurs culturels y jouent un rôle plus déterminant que celui que WP5 leur attribue dans le cas des Alpes.

Des indicateurs pour suivre la durabilité du développement des régions alpines (WP7)

L'étude réalisée dans DIAMONT (WP6, Cemagref) a valu aux experts concernés de se livrer ces derniers mois à d'intenses réflexions sur les enjeux de durabilité du développement des régions alpines (voir la lettre n°4). Dans la suite du projet, il va s'agir maintenant d'illustrer des enjeux à l'aide de données pertinentes (WP8, EURAC). La liaison entre thématiques et données disponibles va être assurée par le WP7, piloté par Konstanze Schönthaler, du bureau Bosch & Partner, qui va se pencher sur les indicateurs fournissant une représentation simplifiée de la durabilité du développement des régions alpines.

Quelles sont les particularités du système d'indicateurs de DIAMONT ?

Bien sûr, on peut se demander s'il est nécessaire de définir un nouveau système d'indicateurs, dans la mesure où il en existe déjà beaucoup. Mais dans le cadre de projets antérieurs à DIAMONT, Bosch & Partner avait été amené à étudier divers systèmes d'indicateurs nationaux ou internationaux. A la lumière de ces travaux, il apparaissait que :

- Les Alpes sont prises en compte dans des systèmes européens d'indicateurs, mais, établis dans une perspective européenne, ils ne rendent pas nécessairement compte de différenciations spatiales au sein des Alpes;
- Les systèmes nationaux d'indicateurs sont loin de produire des résultats dont la comparabilité puisse être assurée sur l'ensemble du massif (la zone de la Convention Alpine). De plus, tous ces systèmes ne sont pas encore complètement opérationnels.

La Convention Alpine avait chargé un groupe de travail

Un nouveau participant au projet

Manfred Perlik vient de rejoindre l'équipe de DIAMONT et va travailler particulièrement sur les coopérations et concurrences entre villes centres et périphéries au sein des régions urbaines, question retenue comme essentielle pour le développement régional lors de la réunion du projet DIAMONT de Ljubljana en Mars 2006. Il a fait des études universitaires de géographie physique à Francfort-sur-le-Main et à Berne, avant de se tourner en 1993, après son diplôme, vers la géographie économique.



Dr. Manfred Perlik

Il fait depuis le début des années 90 des recherches expérimentales dans de nombreuses régions alpines et en Suisse, sur les villes et les régions. Sa thèse, soutenue en 2001, portait sur les processus d'urbanisation et de métropolisation dans les zones alpines et celles en bordure de celles-ci. Il a ensuite contribué au rapport national suisse de l'étude de la DG Regio "Analysis of mountain areas in the European Union" (rapport Nordregio) et a conduit des études sur l'urbanisation et le développement local en Suisse. Depuis 2005, il est membre de l'unité de recherche "La montagne : l'homme et l'environnement" récemment créée à l'Académie autrichienne des Sciences, à Innsbruck.

Manfred Perlik participe aussi à deux autres projets du programme Espace alpin, comme consultant extérieur dans le projet MONITRAF et comme membre du comité scientifique du projet AlpCity.

Table des matières

Des indicateurs pour suivre la durabilité du développement des régions alpines (WP7)	... 1
Identifier au sein des Alpes des régions à mode de développement similaire (WP8)	... 4
Les Alpes, un lieu de rencontre de plusieurs cultures (Contribution d'Enrico Borghi, de l'UNCCEM)	... 5
Le projet DIAMONT vis-à-vis d'autres régions de montagne (Interview de Silvia Reppe, du BMU)	... 6
Nouvelles de l'Espace Alpin	... 10

de proposer des indicateurs en relation avec des objectifs environnementaux. Ce groupe a suggéré de mettre en place 95 indicateurs au sein d'un système standardisé sur toute la zone d'application de la Convention Alpine. Il a vérifié systématiquement la disponibilité de données nécessaires (voir l'article de Benno Hain paru dans la newsletter n°3 ; le travail a avancé depuis). Ce système sert de base aux travaux sur les indicateurs menés dans la cadre de DIAMONT, à ceci près qu'il n'a été développé que par référence aux objectifs de la Convention Alpine. Il n'est pas nécessaire de rappeler que la Convention Alpine ne n'a pas (encore) abordé des domaines tels que le climat ou les villes alpines. De ce fait, ce système ne saurait fournir à lui seul tous les indicateurs répondant aux questions posées par la durabilité du développement des régions alpines.

Le système d'indicateurs développé dans DIAMONT vise à situer les évolutions significatives au sein de la zone d'application de la Convention Alpine, dans un détail géographique suffisant et en prenant en compte une variété de thèmes. Toute réflexion sur ce sujet part du concept de durabilité, mais, contrairement à de nombreux autres systèmes d'indicateurs de durabilité, ce concept ne détermine pas la structure du système. En d'autres termes, dans le système de DIAMONT, les indicateurs ne sont pas mis en relation par rapport aux trois dimensions de la durabilité (économique, sociale et environnementale), mais par rapport à des grandes tendances, marquantes pour le développement des Alpes. Il s'agit ainsi d'évaluer :

- à quel point ces tendances concernent les diverses régions des Alpes, qui peuvent être des communes ou des arrondissements,
- si certaines zones des Alpes sont particulièrement symptomatiques de ces tendances.

Pour ce faire, WP7 s'appuie sur les grands enjeux identifiés dans WP6 et détaille certains d'entre eux (voir l'illustration ci-dessous).

<ol style="list-style-type: none"> 1) Le tourisme : les expériences des Alpes 2) La congestion des axes de transport 3) L'innovation et la compétitivité : <ol style="list-style-type: none"> a) Une agriculture moderne dans les zones favorables b) Le rôle croissant des technologies innovantes 4) L'urbanisation 5) La marginalisation de zones rurales 6) La fonte des glaciers 7) L'accent mis sur les énergies renouvelables 	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Fig. 1 : WP7 – Les grandes tendances marquant le développement des Alpes.

La méthode de sélection des indicateurs

Ces grandes tendances marquant le développement des Alpes forment le cadre sur lequel s'appuie la méthode de sélection d'indicateurs pertinents. Ces tendances se manifestent au travers de phénomènes caractéristiques, à illustrer à l'aide d'indicateurs. Par référence à la durabilité, ces phénomènes sont de nature économique, sociale ou environnementale, ce qui permet d'avoir une vision intégrée de chacune des grandes tendances (voir le tableau ci-dessous).

Les phénomènes retenus émanent notamment de la recherche sur le développement régional et sur les politiques d'aménagement du territoire, sans prétendre reprendre les résultats de tous les travaux scientifiques. Mais leur identification intègre les résultats des trois phases successives de l'enquête Delphi de WP6.

Le choix des indicateurs s'appuie sur les avis des experts interrogés lors de la dernière phase de l'enquête Delphi sur les phénomènes à observer en priorité et sur les évaluations des équipes du projet DIAMONT de la signification de chacun d'entre eux par rapport aux grandes tendances. En pratique, ces indicateurs proviennent d'une base de données générale sur les systèmes nationaux et internationaux d'indicateurs.

L'urbanisation		
Exemples d'aspects en rapport avec les dimensions de la durabilité :		Exemples de phénomènes :
Environnement	Milieux	Artificialisation des sols là où il a peu d'espaces ouverts. Disparition des biotopes indigènes caractéristiques des vallées alpines, en raison de concurrences des usages du sol entre la protection de la nature, l'agriculture et l'urbanisation. [...]
	Espèces	Disparition des espèces vivant dans des milieux semi-naturels non fragmentés. [...]
	Echanges de matière	Pollutions atmosphériques dans les agglomérations, notamment dans les vallées. [...]
	[...]	[...]
Economie	Rentabilité, équipements et infrastructures	Constructions dans des zones vulnérables aux risques naturels (pentes des vallées, zones d'expansion des crues, etc).
	Financement public et privé	Hausse des prix du foncier du fait de la concurrence entre usages de l'espace.
	Production et la consommation	Accroissement du volume des eaux à traiter.
	Facteur travail	Concentration des emplois dans les agglomérations.
Société	Population	Densité élevée de population dans les zones urbaines
	Ménages et équité sociale	Moindre cohésion sociale dans les zones auparavant rurales
	Accès aux services et sécurité	Concentration de l'offre de services publics et privés dans les agglomérations.

Fig 2 : Méthode de sélection de phénomènes pertinents.

Les indicateurs de synthèse : possibilités et limites

Il est nécessaire de synthétiser des informations élémentaires pour pouvoir avoir une information d'ensemble sur les grandes tendances. Les méthodes d'agrégation d'indicateurs sont souvent critiquées, dans la mesure où elles ne semblent pas assez transparentes et où la nécessité d'agrèger les données n'est pas démontrée. De nombreux projets antérieurs à DIAMONT qui concernaient des indicateurs, comme MARS ou RAUMALP, ont eu recours à diverses méthodes. Les sciences économiques et sociales recourent souvent à des indices agrégés. DIAMONT bénéficie de ces expériences et s'est fixé comme règle d'établir le moins d'indicateurs agrégés possible, en se limitant au strict nécessaire.

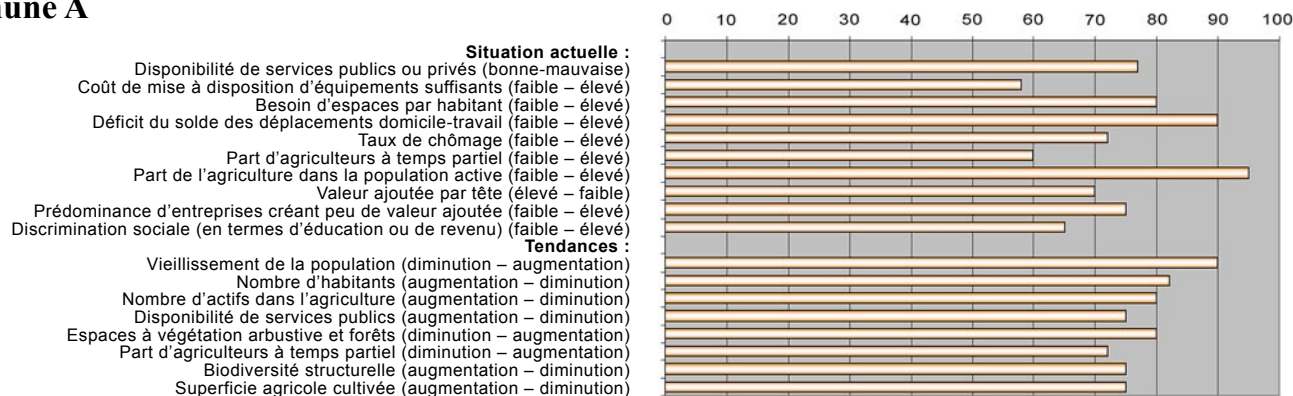
Les valeurs numériques des indicateurs donnent des images des phénomènes qui permettent de faire des comparaisons entre communes ou entités plus vastes. Elles permettent de situer comment se manifestent

chacune des grandes tendances dans la zone concernée. L'exemple fictif donné dans le tableau ci-dessous situe les tendances à la marginalisation dans deux communes : ces tendances concernent la commune A, mais n'apparaissent guère dans la commune B.

Pour illustrer de cette façon de ces tendances, il faut appliquer les mêmes échelles de valeur aux divers indicateurs. Il est possible d'appliquer des méthodes de paramétrage, comme celles développées dans le cadre du projet FUNalpin du programme de recherche suisse NFP48 sur les paysages et les lieux de vie dans les Alpes, ou ailleurs. Elles permettent d'affecter des nombres sans dimension aux valeurs des indicateurs.

Un tel système ne pourra être testé et évalué qu'en se basant sur un certain nombre d'indicateurs disponibles. WP7 définit la méthode, les tests seront réalisés dans WP8, en fonction de la disponibilité des données.

Commune A



Commune B

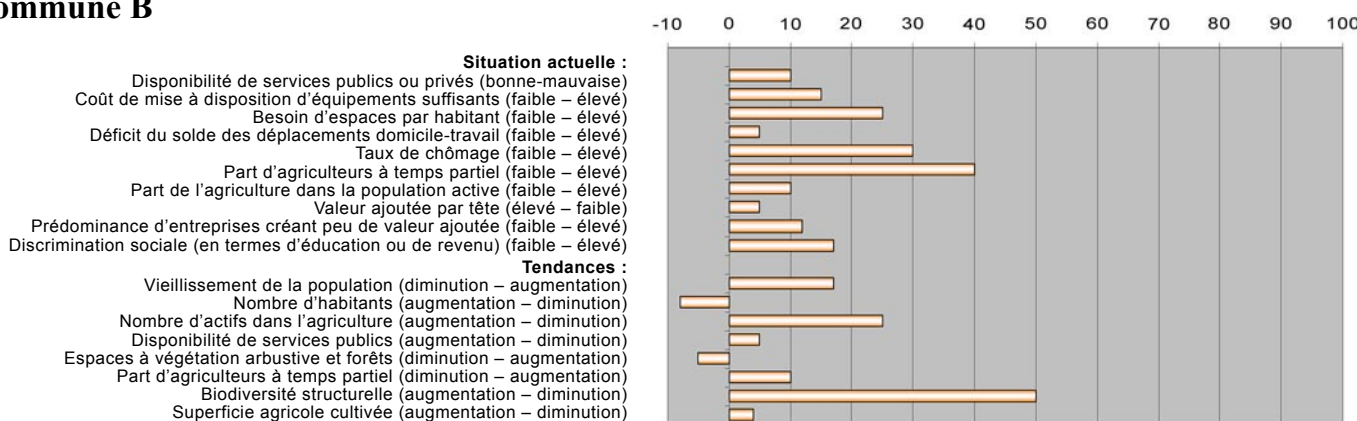


Fig. 3 : Exemple de représentation spécifique des phénomènes de marginalisation dans deux communes.

Identifier au sein des Alpes des régions à mode de développement similaire (WP8)

L'EURAC de Bolzano va conduire dans le cadre de WP8 une étude destinée à identifier les régions alpines à possibilités de développement comparables. Elle aura besoin de données d'observation, comme les statistiques ou les images satellitaires, mais dans l'analyse à mener, les différences de perception de la durabilité du développement jouent un rôle fondamental. Le développement dépend de conditions économiques, sociales et environnementales, dont rendent compte des données mesurables et objectives. Mais chacun perçoit ces conditions à sa manière, ce qui peut se traduire dans les décisions de nature politique prises par les communes.

C'est pourquoi une enquête auprès des maires de toutes les communes des Alpes va être lancée en Juin 2006. Le questionnaire comporte trois parties. Dans la première partie, la personne interrogée va évaluer la situation de sa commune sous divers aspects en rapport avec les dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité. La seconde partie a trait à la perception par l'extérieur de la situation. Il est demandé au maire de situer le développement de sa commune par rapport à celui des communes voisines ou des villes proches. Enfin, la dernière partie concerne l'aménagement et le

développement de la commune et les outils à développer à l'avenir. L'enquête va retracer des appréciations personnelles. Leur mise en perspective avec des données réputées objectives permettra d'identifier des régions à modes de développement comparables (voir le schéma ci-dessous).

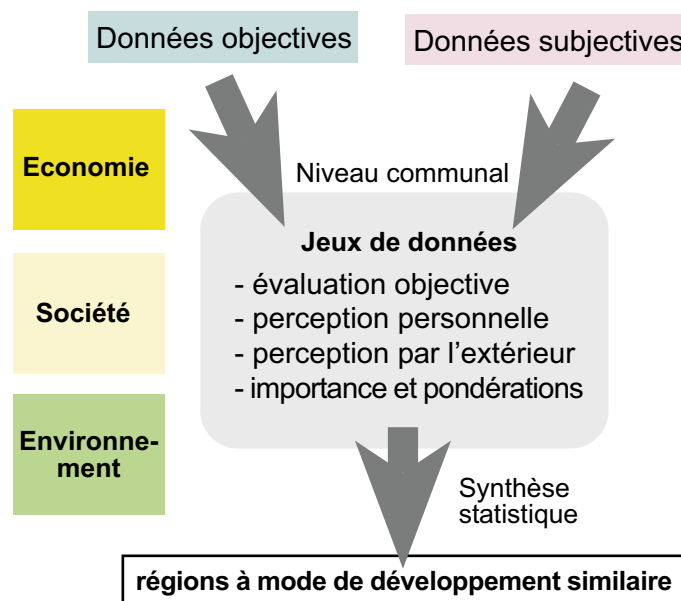
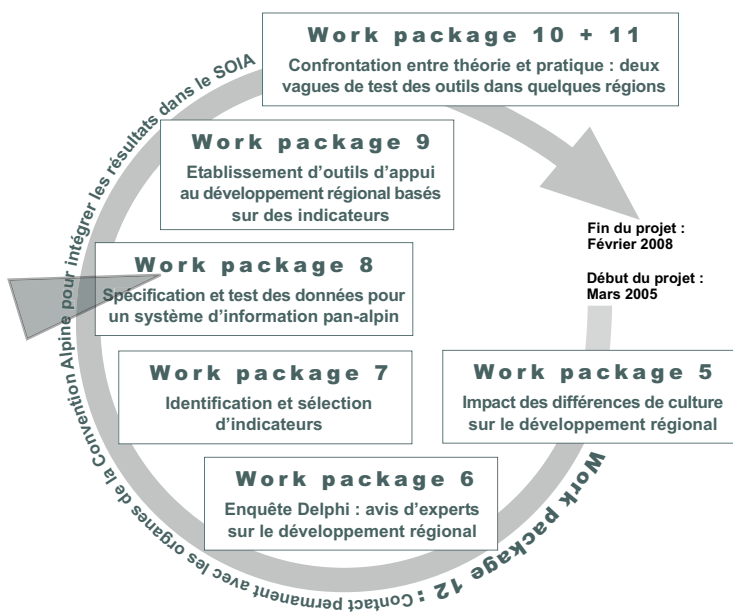


Fig. 4 : L'enquête de l'EURAC : identifier des au sein des Alpes des régions à mode de développement similaire



Le calendrier de DIAMONT

Le bureau Bosch & Partner doit finaliser en mai et au début de mois de juin la conception d'un système d'indicateurs pour évaluer la durabilité du développement des régions des Alpes (WP7, voir la page 1). Pendant ce temps, l'EURAC a préparé son questionnaire sur la façon dont la durabilité du développement est perçue (WP8, page 4). Il va être diffusé auprès des maires au début du mois de juin. De son côté, le bureau Ifuplan a commencé à définir les travaux à mener dans WP9, dont l'objectif est de définir des outils favorisant un développement régional durable. La prochaine newsletter en parlera. Ces outils vont être évalués dans des régions-test et pourraient être utilisés par la Convention Alpine, en appui au développement des régions des Alpes.

Les Alpes, un lieu de rencontre de plusieurs cultures

par Enrico Borghi, président de l'UNCCEM, Italie



*Enrico Borghi,
président de l'UNCCEM*

C'est avec grand plaisir que j'ai répondu à la demande de mes amis de faire part de mes impressions sur ce projet, non seulement du fait que l'UNCCEM est partie prenante à DIAMONT, mais aussi du fait que les échanges entre institutions que suscite ce projet vont beaucoup plus loin et prennent de plus en plus d'importance dans les travaux, en comparaison d'aspects scientifiques et techniques.

DIAMONT se propose d'étudier les variables-clé du développement durable de l'arc alpin pour pouvoir définir des instruments susceptibles de promouvoir ce développement, avec des indicateurs pour le mesurer, et de les fournir aux communes.

Mais il y a de grandes différences au sein de la montagne alpine. La diversité des contextes locaux explique la variété de situations en termes de développement, de richesse, d'état de l'environnement et de culture. Qui plus est, les Alpes, comme les Apennins sont d'une importance stratégique pour la logistique et les liaisons. Dans l'Italie moderne, les montagnes acquièrent une valeur emblématique face aux questions que posent les tunnels pour aller vers le nord de l'Europe ou les itinéraires traversant l'Italie centrale. Nous estimons qu'il s'agit de voir et de faire voir la montagne non uniquement comme une zone par où transitent les marchandises, avec des risques de dégradation, mais aussi comme un lieu d'interactions, un milieu porteur de développement économique et social, un espace où puissent être installés des équipements fonctionnels modernes, de façon à ce que la montagne tire les fruits de ces efforts. Elle est un lieu d'application du précepte 'penser globalement, agir au niveau local'. C'est la clé d'une économie moderne dans les zones de montagne où il faut bien comprendre qu'il s'agit désormais d'être compétitif sur un marché globalisé. La montagne est une base de départ pour aller voir ce qui se passe ailleurs dans le monde, avant de revenir dans sa propre vallée. Le schéma est inverse pour le tourisme, qui a une importance équivalente pour l'économie. Il faut aller voir ce qui se passe au niveau local, les solutions locales permettant d'assurer des revenus. Le défi de la

modernité est de maîtriser ces processus dans un esprit d'ouverture et en cherchant des complémentarités. Il s'agit, face à ce nouveau contexte, de conserver et de faire évoluer les identités locales, de façon à éviter les effets déstructurants qui pourraient résulter de crises économiques.

L'UNCCEM répond à ces défis grâce à des instruments comme la Convention Alpine ou la Convention pour la protection des Apennins. La géographie et des raisons historiques ont placé les Alpes et leurs habitants au carrefour des événements qui ont marqué l'Europe, à une zone d'interface entre cultures méditerranéennes et celles du nord de l'Europe. Même pour les régions extra-alpines, la Convention Alpine prend une importance stratégique car elle vise à concilier des intérêts économiques en développant la coopération transfrontalière et la nécessité de protéger l'écosystème alpin.

Malgré les engagements pris durant la phase de rassemblement des données concernant la zone alpine, animée et coordonnée par le Système d'Observation et d'Information des Alpes (SOIA), la non ratification de certains protocoles a bridé le développement de cet outil et en a réduit les possibilités, comme on l'a ressenti lors de la phase initiale du projet DIAMONT, qui se voulait à l'écoute des besoins des spécialistes de l'environnement des Alpes et de leurs suggestions. La participation de l'UNCCEM est particulièrement significative, notamment pour ce qui concerne l'approfondissement de la coopération avec les nombreux partenaires associés à cette expérience. Parmi eux, nous voudrions citer l'EURAC de Bolzano, centre d'excellence de recherche d'une province autonome. Par son intermédiaire, il a de plus la chance de nouer des relations avec les autres zones de montagne italiennes. Pour sa part, au-delà de son rôle technique dans DIAMONT, l'UNCCEM assure les relations d'ordre institutionnel avec les territoires, et notamment avec les Communautés de Montagne, qui ont un rôle important pour l'aménagement du territoire et le développement et sont des organismes-clé pour assurer des relais au niveau local.

Le projet DIAMONT vis-à-vis d'autres régions de montagne



Interview de Silvia Reppe, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU)



Silvia Reppe travaille au sein de la division KI (protection climatique, énergies renouvelables et coopération internationale) du BMU, Allemagne. De plus, elle est chargée des contacts, pour l'Allemagne, avec la Convention Alpine et pour toutes les activités menées en partenariat dans le cadre de la Convention Alpine.

Interview réalisée par Stefan Marzelli, Ifuplan (Institut pour l'aménagement et l'environnement, les paysages et la conservation de la nature)

SM : Madame Reppe, vous vous occupez depuis longtemps du développement des Alpes, comme de celui du Caucase, de l'Asie Centrale ou des Carpates. C'est pourquoi nous aimerions avoir, à la lumière de vos expériences, votre point de vue sur les travaux réalisés dans DIAMONT. L'étude menée sur les effets des différences de culture sur le développement régional (WP5) souligne que la mondialisation de l'économie a des effets même dans les zones de montagne les plus reculées. L'avez-vous observé dans d'autres régions de montagne ?

Silvia Reppe : Bien sûr, la globalisation produit des effets dans ces régions. Mais pour l'Asie Centrale et le Caucase, je crois que la situation économique extrêmement difficile des Etats issus de l'ex-Union Soviétique et que les différences de culture ont beaucoup plus d'effets sur les zones les plus reculées. En Europe et particulièrement dans les Alpes, les effets de la globalisation peuvent masquer ceux d'autres phénomènes. En me plaçant à l'extérieur des Alpes, j'ai souvent l'impression que de nombreuses questions faisant débat dans les Alpes, comme la concurrence économique, le maintien des emplois ou la modernisation des infrastructures de communication, sont identiques à celles qui soulèvent l'attention en-dehors des Alpes. J'ai l'idée qu'à l'issue du projet DIAMONT, il sera intéressant de relire les résultats obtenus à la lumière de ceux de l'étude sur les effets des différences de culture, pour évaluer comment les adapter à d'autres zones de montagne où les différences de culture sont encore plus marquées.

SM : Quels autres facteurs socioculturels vous semblent importants pour le développement des régions de montagne ?

Silvia Reppe : En dehors de la globalisation, je relève les effets de l'accroissement des relations entre alpins et extra-alpins, du développement de nouvelles technologies d'information et de communication ou de l'absorption par les villes alpines des zones rurales aux alentours. Je vois de grandes différences, à cet égard, entre les zones de montagne d'Europe ou d'autres pays. En-dehors de l'Europe, j'observe des tendances opposées, à savoir une atténuation des influences globales et un renforcement continu des influences des facteurs d'ordre culturel, si l'on va des Alpes au Caucase en passant par les Carpates.



SM : L'enquête réalisée sur l'ensemble des Alpes auprès d'experts dans le cadre du projet DIAMONT (WP6) a cherché à

mettre en évidence des tendances importantes pour les Alpes. L'une des plus significatives est le développement de l'urbanisation, combiné à la marginalisation de certaines zones rurales. Avez-vous repéré des tendances similaires dans d'autres zones de montagne, ou pensez-vous qu'elles ne se manifestent pas encore ?

Silvia Reppe : Nos expériences de projets menés en partenariat dans les zones de montagne caucasiennes ou d'Asie Centrale (Tienschan, Pamir) nous ont permis de voir que ces tendances apparaissent de manière évidente. Elles sont renforcées par le fait que les difficultés

économiques conduisent les Etats à focaliser le développement sur les grandes villes. Il y a peu de concepts pour développer les zones de montagne. L'émigration, notamment celle des jeunes, a des effets bien plus dramatiques que ceux qu'on observe dans les Alpes.

SM : Le projet 'Des partenariats pour un développement durable des villages de montagne du Caucase' vise à promouvoir le développement durable des régions de montagne. Par rapport à votre expérience dans ce projet, quels aspects pourraient avoir une importance particulière pour DIAMONT ?

Silvia Reppe : Le projet de partenariat avec les villages de montagne du Caucase a été conçu pour donner des appuis à des initiatives locales ou régionales en zone de montagne. Nous avons constaté que même avec un budget relativement modeste, il était possible de promouvoir le développement durable et d'améliorer les conditions de vie des habitants des villages de montagne. Le projet de partenariat intègre les trois dimensions de la durabilité (économique, sociale et environnementale) et, de plus, certains aspects en rapport avec la sécurité et la stabilité dans une région en effervescence comme le Caucase. Pour le développement durable des régions alpines auquel s'attache le projet DIAMONT, je dirai que même dans des régions très sensibles, au plan politique, il est à la fois possible et important de développer la coopération transfrontalière et de constituer des réseaux, à l'échelle locale ou régionale, quand bien même la situation politique ne le permet pas à l'échelle nationale.

régional, mais ce n'est pas le cas dans le Caucase ou en Asie Centrale, où pratiquement aucune mesure n'a été prise en faveur du développement durable des zones de montagne. C'est pourquoi le projet de partenariat pour les montagnes que nous appuyons dans le Caucase et en Asie Centrale vise particulièrement à susciter et à accompagner des initiatives locales et régionales. Son objectif est un développement durable prenant en compte les conditions propres à chaque région de montagne, accompagné d'une coopération étroite avec les populations et les administrations locales ou régionales. Sur le long terme, améliorer réellement les conditions de vie des habitants de ces régions de montagne en retard de développement implique de porter l'attention sur la situation économique de ces régions, à la gestion durable de leurs ressources, à l'agriculture de montagne, à la gestion des eaux, à la protection de la nature, aux risques naturels et à leurs possibilités de se prendre en charge elles-mêmes.

SM : Selon vous, quels aspects du projet DIAMONT pourraient être repris pour d'autres zones de montagne ?

Silvia Reppe : Comme je viens de le dire, dans les zones de montagne les initiatives menées dans des régions sont préférables à des initiatives plus générales. C'est pourquoi la méthode suivie dans le projet DIAMONT devrait pouvoir s'appliquer, en principe, à d'autres régions de montagne. Personnellement, j'ai été particulièrement intéressée par WP5, qui traite de la façon dont les différences de culture marquent le développement régional. Bien que les huit Etats alpins fassent partie de la même zone économique et culturelle européenne, on mesure clairement les effets de ces différences. On peut faire l'hypothèse que ces différences ont encore beaucoup plus d'effet sur le développement régional dans des régions de montagne comme les Carpates, le Caucase ou l'Asie Centrale. De plus, je peux imaginer que l'identification de données et d'indicateurs permettant de suivre la durabilité du développement des régions de montagne va présenter de l'intérêt pour d'autres zones de montagne.

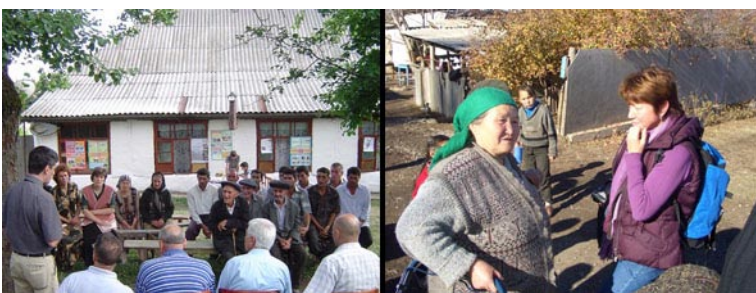
SM : Dans DIAMONT, nous voulons aussi étudier quels les outils et instruments sont adaptés pour assurer la durabilité du développement. Vous n'en avez pas encore parlé ...

Silvia Reppe : Dans les quatre pays du partenariat pour la montagne avec le Caucase, nous avons bien réussi à informer régulièrement et à impliquer divers organismes. Les divers échelons des administrations nationales se sont rencontrés dans un comité de direction. Il n'y a pas eu de paiements directs aux institutions nationales, mais aux groupes d'application locaux ou régionaux. Il s'agissait d'éviter que notre aide soit mal utilisée par des administrations parfois corrompues. Bien sûr,



SM : Où voyez vous des différences et des ressemblances, entre les Alpes et d'autres régions de haute montagne, pour ce qui concerne le développement régional ?

Silvia Reppe : L'expérience nous a montré que les approches locales ou régionales sont préférables à des approches plus globales du développement durable des régions de montagne. En pratique, cela veut dire des gouvernements responsables, l'implication des communes et de la société civile, la constitution de réseaux transfrontaliers, ainsi que des approches scientifiques et des engagements de la communauté internationale des Etats. Dans les Alpes, les gouvernements exercent leurs responsabilités dans le domaine du développement



la voie est étroite : comment promouvoir des actions sans impliquer directement les gouvernements. La pertinence de notre approche a été aussi confirmée par une évaluation pour les Nations-Unies de divers projets partenariaux, menée dans le cadre de l'initiative partenariale de la conférence de Johannesburg. Le Global Mountain Partnership (GMP) a reconnu que nos projets partenariaux pour les montagnes ont été uns des rares à avoir permis d'améliorer les conditions de vie des populations locales. En conséquence, le GMP a pris contact avec la Convention Alpine pour poursuivre cette coopération. Travailler pour le développement régional est, de mon point de vue, la meilleure façon de coopérer. J'imagine volontiers que DIAMONT est une réussite, au niveau des Alpes, même si les questions financières jouent toujours un rôle.

SM : La Convention Alpine est venue à peu près au même moment que la conférence de Rio. Pensez vous que la Convention Alpine est un bon outil pour promouvoir les développement durable, ou qu'il a des pouvoirs trop limité, par comparaison à d'autres politiques ?

Silvia Reppe : L'année internationale de la montagne, en 2002, a porté l'attention de la communauté internationale sur le rôle des régions de montagne au sein de notre écosystème et sur leur importance pour les ressources en eau, pour la préservation de la biodiversité et comme espace de vie et de travail des populations montagnardes. De plus, les régions de montagne sont souvent transfrontalières et des zones sensibles, en termes politiques. C'est pourquoi le développement durable de chacun des massifs zones nécessite une coopération internationale impliquant les Etats riverains.

Je crois que la Convention Alpine et ses protocoles comportent les instruments qu'il faut pour assurer un développement durable des Alpes, tout en prenant en compte les spécificités du plus grand massif de montagne européen. Les acteurs savent bien que les pouvoirs légaux de la Convention sont réduits, et que sa mise en place dépend avant tout de la volonté politique des parties contractantes. Pour moi, il est révélateur que plus de dix ans après l'entrée en vigueur de la Convention, tous les protocoles n'aient pas encore été ratifiés par les parties signataires de la Convention.

SM : La Convention Alpine peut elle être un exemple

pour d'autres zones de montagne, ou, à la lumière de l'expérience vécue, qu'aurait il fallu faire autrement ?

Silvia Reppe : En examinant comment les choses se passent dans les Alpes, on peut effectivement se demander si l'expérience est transférable et applicable à d'autres zones de montagne. Massif de montagne située dans la zone économiquement très développée de l'Europe occidentale, les Alpes peuvent-elles être comparées à d'autres montagnes ? Des questions brûlantes pour les Alpes, comme le transit transalpin, ne se posent pas encore dans le Caucase, ou ne posent pas les mêmes problèmes.

D'un autre côté, elle constitue une occasion pour orienter assez tôt le développement économique, l'aménagement du territoire et le développement des infrastructures dans la bonne direction. Il faut insister sur le fait qu'on ne peut pas réutiliser la Convention Alpine ailleurs, mais qu'il faut commencer par analyser en détail la situation actuelle et les problèmes de chaque région de montagne. A partir de cette analyse, il convient de définir une approche spécifique permettant de développer des instruments pour les politiques de la montagne dans la région.

La Convention Alpine et les processus de sa gestation montrent néanmoins qu'il est possible de donner des orientations au développement de zones de montagne transfrontalières. L'approche intégrée de la coopération transfrontalière dans les Alpes est particulièrement exemplaire. Elle concerne aussi bien des questions environnementales, de conservation du patrimoine, de développement économique et social des régions, que les aspects culturels qui leur sont liés. La participation citoyenne et la démocratie sont particulièrement visibles dans les réseaux transfrontaliers, comme par exemple le réseau de communes 'Alliance pour les Alpes', le réseau alpin des espaces protégées ou la CIPRA. On ne pourrait pas l'imaginer dans le Caucase !

Par comparaison avec les autres régions de montagne du monde entier, il est clair que des choses qui nous semblent aller de soi, comme la coopération transfrontalière entre Etats dans tous domaines ou la mise en place de réseaux transfrontaliers, représentent des acquis certains à ne pas sous-estimer, même si la lenteur de la mise en oeuvre de la Convention Alpine nous déçoit.

SM : Le premier rapport sur l'état des Alpes est actuellement en cours de rédaction par un groupe de travail international auquel le BMU participe également. Il suite la conception qui avait été définie lors de la présidence allemande. Où voyez vous des interfaces entre ce rapport et les travaux menés dans DIAMONT ?

Silvia Reppe : Le groupe de travail international 'Objec-

tifs environnementaux et indicateurs' de la Convention Alpine a travaillé durant plusieurs années à développer un système d'indicateurs pan-alpins qui puisse servir de base à une représentation de la durabilité du développement. A terme, ce système d'indicateurs doit s'intégrer au Système d'Observation et d'Information des Alpes (SOIA). Il fournit aussi des éléments indispensables au rapport sur l'état des Alpes ; sa conception avait d'ailleurs été définie par le groupe de travail 'Objectifs environnementaux et indicateurs'.

La préparation du premier rapport sur l'état des Alpes renvoie aux problèmes récurrents de rassemblement de données harmonisées et d'indicateurs concernant l'ensemble des Alpes et d'échanges de données entre Etats signataires de la Convention. A mon avis, DIAMONT peut contribuer, en termes méthodologiques, à résoudre ces problèmes. DIAMONT ira bien sûr un peu plus loin et va suggérer des données et des indicateurs pertinents pour suivre la durabilité du développement dans la région alpine et pour promouvoir le développement régional.

SM : Un des objectifs à long terme de la Convention Alpine est d'établir une base centrale de données alpines pertinentes (SOIA). Après des essais antérieurs infructueux, le rapport sur l'état des Alpes peut donner un nouvel élan. Comment évaluez vous l'intérêt de cette base de données, au vu des expériences menées dans d'autres pays ?

Silvia Reppe : L'intérêt de disposer d'une base de données de ce type est tout à fait évident dans le contexte de la préparation du premier rapport sur l'état des Alpes. Ceci montre aussi que la collecte de données n'est pas une fin en soi, mais que pour pouvoir être utilisées, par exemple pour la préparation du rapport sur l'état des Alpes, ces données doivent respecter certains critères de qualité : comparabilité, justification scientifique, facilité à être interprétées correctement, résolution spatiale suffisante, relation avec les objectifs de la Convention Alpine, disponibilité, pertinence quel que soit le pays, etc.

Les Etats signataires de la Convention sont actuellement conscients de leurs obligations de fournir les données nécessaires au premier rapport sur l'état des Alpes. Je crois l'expérience accumulée va pousser à établir le SOIA à Bolzano, dans l'antenne du Secrétariat Permanent. De cette façon, le SOIA progressera plus vite dès l'achèvement du premier rapport.

En revanche, des bases de données transfrontalières ne peuvent être envisagées que dans un avenir plus lointain dans des zones comme le Caucase. Cet avis vient de



m'être confirmé par un membre de l'académie des sciences de Russie. Dans ces régions, les bases de données disponibles ne comprennent souvent que des données statistiques établies au niveau national. On dispose de peu de données qualitatives ou régionales. Installer une base de données de ce type aurait certainement valeur d'exemple ; une fois qu'elles auraient été adaptées aux questions de ces régions, DIAMONT pourrait les faire bénéficier de son expérience, ce qui représenterait une aide importante pour ces régions de montagne.

SM : Quels résultats attendez vous de DIAMONT ?

Silvia Reppe : Je pense que DIAMONT va contribuer de façon pratique à la mise en œuvre de la Convention Alpine au niveau régional. J'espère en outre que la définition d'un système complet d'indicateurs dans WP7 et la vérification de la disponibilité des données dans WP8 va fournir des appuis particuliers à la mise en place d'un système pan-alpin d'information et de suivi intégrant l'expertise. Le premier rapport sur l'état des Alpes et les rapports futurs en bénéficieront aussi.

L'étude de WP5 sur les effets des différences de culture peut aussi apporter de nouveaux éléments pour faire avancer les débats que suscite la préparation de la déclaration 'Population et culture'.

On trouvera des informations supplémentaires sur les partenariats pour les montagnes dans les sites suivants :

www.mountainpartnership.org
www.carpathianconvention.org
www.camp.kg
www.rec-caucasus.org

La brochure du BMU sur les projets de partenariat de la Convention Alpine avec d'autres zones de montagnes partenariales est disponible en anglais ou en allemand sur le site de DIAMONT d'où elle peut être téléchargée :
<http://www.uibk.ac.at/diamont/service/documents.htm>.

Nouvelles de l'Espace Alpin

Les traditions culturelles et leurs effets sur la biodiversité dans les régions alpines

Les prairies et les pâturages sont un élément important des paysages ruraux des Alpes. Ils servent d'habitat à trois fois plus d'espèces que les forêts, qui sont la forme de végétation d'origine de cette zone. Néanmoins, la biodiversité est menacée par les effets de divers usages de l'espace. Un projet commun aux deux universités suisses de Bâle et de Zurich a étudié la diversité spécifique d'environ 220 parcelles situées dans 12 communes de traditions romande, germanique ou autre. Ces parcelles se répartissent sur trois étages d'altitude (fond de vallée, moyenne et haute montagne) et sont soit fauchées, soit pâturées, soit non entretenues. La biodiversité spécifique et paysagère a été mesurée. De plus, les différences variétales de l'espèce 'poa alpina' ont été relevées. Il a été montré que les différences culturelles marquent toujours les paysages et ont des effets en termes de biodiversité des herbages. Ainsi, les parcelles situées en vallée dans les communes germaniques témoignent de la plus grande variété des formes d'usages de l'espace et de la plus grande extension de la jachère. Mais les résultats témoignent clairement de conflits entre productivité et biodiversité. Les parcelles où la biodiversité est la plus élevée sont peu productives, tandis que les parcelles fertilisées et à rendement élevée ne contiennent que peu d'espèces végétales.

http://www.nfp48.ch/projekte/projects_detail.php?nprojnum=10 (dt/eng)

Le dossier d'AlpMedia sur les corridors écologiques

Le réseau alpin des espaces protégés a organisé les 7 et 8 novembre 2005 un séminaire en Allemagne à Berchtesgaden, sur la création d'un réseau de corridors écologiques entre les espaces protégés des Alpes. Les participants au séminaire ont décidé de réaliser un dossier d'AlpMedia, le service d'information de la CIPRA, sur les outils pouvant aider à constituer de tels réseaux au niveau mondial, européen, national et local. Sans prétendre être exhaustif, le dossier fournit des informations essentielles sur les outils les plus importants, comme les conventions, la législation, les règlements et les programmes concernant les corridors écologiques dans l'espace alpin.

http://www.alpmedia.net/d/index3.asp?dossier_detail.asp?DossierID=13&Sprache=1|2|navi.asp?2|1 (dt/en/fr/it/sl)

Les lauréats du concours d'architecture exemplaire dans l'espace alpin

En avril dernier, les organisations italienne Sexten Culture et autrichienne La maison de l'architecture de Carinthie ont désigné pour la quatrième fois les lauréats du prix du bâtiment innovant dans les Alpes. Les premiers prix ont été décernés à Rainer Köberl et à Astrid Tschapeller, d'Innsbruck, pour la construction des supermarchés 'Mpreis' de Wenns et de Gion en Autriche, et à M. Caminada, de Vrin, en Suisse, pour l'internat de l'école de jeunes filles du monastère de Disentis. 419 projets avaient été présentés. Le jury est allé voir 134 constructions et a récompensé 31 projets. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 22 septembre 2006 à Sexten, en Italie. Elle se tiendra lors d'un séminaire sur la construction de bâtiments dans les Alpes.

<http://www.sextenkultur.org> (dt/it)

La résolution de la CIPRA sur la protection du climat

La CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes) vient d'adopter le 18 mai 2006 une résolution sur la protection du climat et les stratégies d'adaptation face au changement climatique lors de l'assemblée de ses délégués à Bad Hindelang, en Allemagne. Dans cette résolution, elle appelle l'Union Européenne, les organes de la Convention Alpine, les Etats alpins, toutes les autorités publiques et toutes les associations à renforcer leurs efforts en vue de protéger le climat et de mettre sur pied des stratégies durables pour faire face aux effets croissants du changement climatique. La résolution peut être téléchargée depuis le site : <http://www.cipra.org> (de/fr/it/sl)

Des premiers pas en Italie vers des bâtiments économes en énergie

L'efficacité des usages de l'énergie et la nécessité de l'économiser prennent de plus en plus d'importance en Italie. La province de

Bolzano a montré le chemin à toute l'Italie en matière d'efficacité énergétique, tandis que d'autres régions de montagne ont commencé à mettre en œuvre la réglementation européenne sur les constructions économes en énergie. Le comité provincial du Piémont vient d'autoriser récemment un décret sur les économies d'énergie dans la construction, qui prévoit, entre autres, une certification particulière pour le secteur de l'énergie. De son côté, la région autonome du Val d'Aoste vient d'adopter un loi pour promouvoir les énergies renouvelables et les technologies économisant l'énergie.

http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/leggi_regolamenti/dettaglio_i.asp?pk_lr=3401 (it)

calendrier de diamont

Début Juin : lancement par l'EURAC de l'enquête auprès des maires sur le développement durable à l'échelle locale (WP8 du projet DIAMONT)

19 et 20 juin : présentation des résultats de DIAMONT lors du Sommet de l'Espace Alpin, à Stresa en Italie

13 et 13 août 2006 : Colloque 'Les feux dans les Alpes', sur le thème 'les zones bordières, des défis pour l'avenir'

Été et automne 2006 : participation éventuelle au projet 'Les forêts de montagne'. Information disponible sur les sites www.alpenverein.at ou www.bergwaldprojekt.de

19 au 21 septembre 2006 : 33ème réunion du Comité Permanent de la Convention Alpine, à Innsbruck en Autriche

4ème période de suivi administratif et financier du projet DIAMONT : 1 mars au 31 août 2006

mise à jour du site web

Le site web de DIAMONT fournit des informations sur la structure du projet, les partenaires, le calendrier et l'avancement des divers WP.

Voir : <http://diamont.uibk.ac.at>

coordonnées et contacts

Coordinateur et responsable :

Université Leopold Franzens d'Innsbruck (LFUI) – Institut de Géographie - Innrain 52, A-6020 Innsbruck

Contacts :

Professeur Axel Borsdorf – Tél. 0043-(0)512-507-5400
Email: Axel.Borsdorf@uibk.ac.at

Sigrun Lange – Tél. 0043-(0)512-507-5413
Email: Sigrun.Lange@uibk.ac.at

Direction scientifique :

Professeur Ulrike Tappeiner (EURAC, LFUI)
Tél. 0043-(0)512-507-5923 ou 0039-0471-055-301
Email: Ulrike.Tappeiner@uibk.ac.at

Erich Tasser (EURAC)
Tél. 0043-(0)512-507-5978
Email: Erich.Tasser@eurac.edu

Christina Seidl (EURAC)
Tél. 0039-0471-055-319
Email: Christina.Seidl@eurac.edu



Co-financed by EU – Interreg IIIB, Alpine Space